

PEUPLE TRAVAILLEUR,

JOURNAL DÉDIÉ AUX INTÉRÊTS DES CLASSES AGRICOLES ET OUVRIÈRES.

Versez l'instruction sur la tête du Peuple; vous lui devez ce Baptême.

VOL. I.

MONTREAL, MARDI, 26 MARS 1850.

No. 9.



LA VEUVE DU SOLDAT.

C'était à la fin de l'automne.

Novembre avait atteint le moitié de son chemin.
Les languissantes et monotones
La nature pleurait le départ des beaux jours.

Il faisait presque nuit; au fond de la vallée
Déjà l'obscurité s'élevait plus
Qu'une émanation froide.

Dans le silence une ombre errait
Venait de sonner l'Angelus.
Des femmes à présents descendant le colline
Appelaient par un nom, une cellule au ruisseau;
Elle prit en sa main ses yeux baignés de pleurs.

Elle prit en sa main ses yeux baignés de pleurs.
Entouré d'un lambeau de vêtement funéraire,
Un jeune enfant dormait sur son dos attaché;
Près d'elle un autre enfant marchait triste et penché.

Et recueillait dans ses ténèbres
Chaque soupir à sa mère arraché.
Il s'efforçait de lui cacher ses larmes;
Faut-il s'étonner, fille de soldat!

Un jour l'enfant s'éleva de sa tombe;
Il rapporta en son sein les débris de ses armes.
Souvent, de fatigue accablé,
Furtivement il regardait sa mère.

Et son cœur aussitôt retombait sur la terre,
De son mère alléguant l'inquiétude.
Elle souriait par ses mots ramenant son courage;
Et l'enfant se précipitait dans son sein.

Marchons encore jusqu'au prochain village,
Haltons nos pas, voici la nuit.

On arriva. D'une voix ineffable
La veuve dit des mots murmures ses accents:
Au nom du ciel, où rendez-vous la vie!
Fuyez plus de mes petits enfants!

Leur père est mort en servant la patrie!
Malheur dort. Faut-il m'en dire plus?
Faut-il m'en dire plus?
Faut-il m'en dire plus?

Le cœur était courbé à son cri suprême.
Après les croassements de l'église gothique
Le jour s'élevait, et son père croissant
Sur la blanche neige d'un herminette antique.

Ne fallait-il plus tomber qu'un rayon languissant
D'un jour hospitalier au malheur oppressé.
Jadis toujours ouvert au pauvre, au voyageur,
Une petite auberge en protégeait l'entrée.

C'était la maison du pasteur.
Hélas! aux jours affreux des tempêtes civiles
Le vicar s'élevait, et n'est point de croissant
L'orphelin de l'homme d'une porte à l'autre.

Et le pauvre abandonné sans secours, sans alléger
Vient frapper à la porte d'un air suppliant.
C'est un jour fait pour ceux plus d'espérance!
O mes enfants! C'est un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!
Un jour fait pour ceux plus d'espérance!

facile pour tous. Est-il un seul homme en effet, susceptible de ramener un instant ses regards sur lui-même, sur son organisation si merveilleuse et si fragile tout à la fois, sur les phénomènes qui nous entourent de toutes parts, sur cet ordre si admirable de l'univers impassible au milieu des bouleversements du globe, qui puisse méconnaître l'existence de Dieu? Quoique les bornes de notre organisation ne nous permettent pas de concevoir d'une manière sensible ce créateur de l'univers, d'entrer dans les secrets d'une puissance devant laquelle tous nos progrès et notre orgueil sont contraints de s'avouer si petite, nous ne pouvons nier son existence; et ce sentiment que Dieu même a mis en l'homme, malgré l'imperfection de sa nature, n'est pas un des témoignages les moins merveilleux de la toute-puissance divine!

Oui, tout homme simple et de bonne foi qui veut ouvrir les yeux, interroger sa conscience, demeure convaincu qu'il existe un Dieu tout-puissant, bon et juste envers tous; car ces dernières qualités sont inséparables d'une puissance sans bornes.

Il faut bien convenir dès lors que notre séjour ici-bas ne peut être qu'un passage, et que notre hymne à l'éternité.

En effet, si nous ne sommes pas tous les jours l'homme de la mort ou méconnu, exposé aux chagrins de la vie, nous qui nous attignons tous, terminant nos jours et les souffrances, une vie toute d'amertume et de privations; tandis que le méchant, comblé d'honneurs et de richesses, fêté, honoré, est frappé au milieu des plaisirs, et meurt sans avoir eu le temps de les regretter? L'histoire ne nous montre-t-elle pas trop souvent, hélas! l'innocent périssant par le poignard de l'assassin! tandis que le criminel, entouré d'honneurs et d'hommages, jouit tranquillement d'une fortune et d'une position usurpées? Et ces nombreux martyrs de notre religion!... n'ont-ils pas payé des supplices les plus affreux une vie toute de charité et de dévouement pour l'humanité? Et tout serait fini... et victimes et assassins seraient confondus dans le même néant! c'est impossible! Soutenez que l'homme tout entier est frappé par la mort, que la vie est toute sa destinée, c'est méconnaître le Créateur! Quelle inconcevable présomption peut ainsi porter l'homme à nier cette puissance qui de rien a fait l'univers et le dirige d'une main si sûre à travers les siècles. Comment penser qu'au milieu d'un ordre si merveilleux, elle a pu placer une œuvre aussi imparfaite que la destinée humaine, telle que nous la voyons ici-bas? N'est-ce pas pousser l'aveuglement et l'absurdité au delà de toutes limites?... Aussi ne rencontre-t-on guère d'incrédules à cet égard que parmi des hommes sans aucune instruction, incapables de raisonnement et chez lesquels les mauvaises passions ont étouffé dès l'enfance cet instinct de l'éternité que l'on retrouve chez les nations les plus sauvages!

Mais de la part de ceux qui acceptent l'éternité, comment expliquer l'indifférence avec laquelle ils s'en occupent et l'importance qu'ils donnent aux choses de ce monde? Je ne sais; peut-être qu'à cet égard tous ne sont point également blâmables. — Je ne veux point entrer dans la discussion du bien et du mal, et décider quels sont les innocents, et

quels sont les coupables. Je pense qu'on commet sur ce point beaucoup d'erreurs; je crois que la bonté et la justice de Dieu n'ont pas plus de bornes que sa puissance; je crois qu'il mesurera sa pitié à la fragilité de sa créature, et je m'incline devant une volonté que je ne comprends pas. Je me garderai bien de prêcher au nom de Dieu des chrétiens une doctrine sans charité; je n'ai d'autre intention que de montrer qu'il nous donne à tous, plus ou moins doués d'intelligence, riches ou pauvres, un moyen sûr et facile de jouir ici-bas du bonheur que comporte notre nature.

Pour cela, il suffit de reconnaître que la vie n'est qu'un passage et l'éternité notre but. Erreurs, fautes, souffrances, misères de toutes espèces se trouveront là leur remède. Travaillons pour le ciel au lieu de nous tourmenter des biens et des maux d'ici-bas, et le bonheur devient aussitôt chose facile. Plus d'ambition, plus d'amour-propre, plus d'envie, plus d'amour éternel des richesses et des plaisirs, et par conséquent jamais de remords; au lieu de ces fatales passions qui traitent après elles tant de soins pénibles et de chagrins, et ne nous procurent que des jouissances fugitives et bien imparfaites, nous trouvons la charité, source intarissable d'un bonheur après lequel nous courions en vain; au lieu d'adversaires ou d'ennemis à observer ou tromper, nous n'avons plus que des frères à secourir et leurs bénédictions à recueillir. Les plaisirs du monde, loin de nous satisfaire, ne produisaient que la satiété et le dégoût; la pratique journalière du bien; l'indulgence, la justice, la charité, nous procurent le calme de la conscience, et cette satisfaction intérieure qui n'a besoin ni des éloges ni des honneurs d'ici-bas. Quand, redoutant les passions, nous les regardons comme la cause de la plupart des maux qui affligent l'humanité, nous ne voyons que leurs effets, que ce mauvais usage qu'en fait l'homme abandonné à lui-même et à son inexpérience. Considérées dans leur nature, sortant de la main de Dieu, ces passions sont le don le plus beau du Créateur; elles naissent et se développent en même temps que la beauté des formes, comme pour faire de la jeunesse un âge merveilleux. Si, animé par la foi, cet âge puissant appliquait au bonheur de la société ce feu divin, le plus souvent follement dépensé dans des plaisirs fugitifs, il arriverait aux vertus les plus sublimes.

Cette foi dans l'éternité, cette confiance dans la justice divine, biens si précieux dans toutes les circonstances de la vie, de quelles ressources ne nous sont-ils pas dans l'adversité? Pour le malheureux abandonné du monde, rien ne supplée à la religion; elle seule peut le soutenir; mais elle fait plus encore, et la pensée que ses souffrances lui seront comptées les lui rend plus légères. Il regarde la mort en face sans la craindre ni la désirer. Pourquoi hélas! une éducation orgueilleuse et sans base, qui n'a pu faire que de pauvres philosophes, n'a-t-elle pas permis que ces vérités arrivassent à cette foule de jeunes gens que le défaut de principes conduit chaque jour au suicide? Combien de familles jouiraient encore avec bonheur d'existences qui ne leur laissent que d'amers souvenirs.

INSTRUCTION POPULAIRE.

LE BONHEUR.

Que d'aveugles courent après le bonheur et ne trouvent que la satiété et l'ennui! — Qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils changent de route, et ils auront bientôt atteint l'objet de leurs efforts. Le germe du vrai bonheur est dans la foi; aussi Dieu, toujours juste, l'a faite

LE PEUPLE

LE PEUPLE TRAVAILLEUR

MONTREAL, MARDI 26 MARS, 1850.

Le peuple est incapable d'entendre ses intérêts; on doit, pour son bien, le tenir toujours en tutelle. N'est-ce pas à ceux qui ont des lumières de conduire ceux qui manquent de lumières?

Ainsi parlent une foule d'hypocrites qui veulent faire les affaires du peuple, afin de s'engraisser de la substance du peuple.

Vous êtes incapables, disent-ils, d'entendre vos intérêts; et sur cela, ils ne vous permettront pas même de disposer de ce qui est à vous pour un objet que vous jugerez utile; et ils en disposeront, contre votre gré, pour un autre objet qui vous déplaît et vous répugne.

peute propriété commune, incapables de savoir ce qui vous est bon ou mauvais, de connaître vos besoins, et d'y pourvoir; et sur cela, on vous enverra des hommes bien payés, à vos dépens, qui gêneront vos biens à leur fantaisie, vous empêcheront de faire ce que vous voudrez, et vous forceront de faire ce que vous ne voudrez pas.

Vous êtes incapables de discerner quelle éducation il est convenable de donner à vos enfants; et par tendresse pour vos enfants, on les jettera dans des cloaques d'impureté à moins que vous n'aimiez mieux qu'ils demeurent privés de toute espèce d'instruction.

Si ce que dit cette race hypocrite et avide était vrai, vous seriez bien au-dessous de la brute, car la brute sait tout ce qu'on affirme que vous ne savez pas, et elle n'a besoin que de l'instinct pour le savoir.

Dieu ne vous a pas faits pour être le troupeau de quelques autres hommes. Il vous a faits pour vivre librement en société comme des frères.

Soyez hommes: nul n'est assez puissant pour vous atteler au joug malgré vous; mais vous pouvez passer la tête dans le collier, si vous le voulez.

Cependant, ceux qui profitent de la servitude de leurs frères mettent tout en œuvre pour la prolonger. Ils emploient pour cela le mensonge, la force et l'injustice.

Ils diront que la domination arbitraire de quelques uns et l'esclavage de tous les autres est l'ordre établi de Dieu; et pour conserver leur tyrannie, ils ne craindront point de blasphémer la Providence.

Répondez-leur que leur Dieu à eux est Satan, l'ennemi de la race humaine, et que le vôtre est celui qui a vaincu Satan.

Après cela, ils déchaîneront contre vous leurs satellites; ils feront bâtir des prisons sans nombre pour vous y enfermer; ils vous poursuivront avec le feu, ils vous tourmenteront et répandront votre sang comme l'eau des fontaines.

Si donc vous n'êtes pas résolus à combattre sans relâche, à tout supporter sans fléchir, à ne jamais vous lasser, à ne céder jamais; gardez vos fers et renoncez à une liberté dont vous n'êtes pas dignes.

La liberté est comme le royaume de Dieu; elle souffre violence, et les violents la ravissent.

Et la violence qui vous mettra en possession de la liberté, n'est pas la violence féroce des voleurs et des brigands, l'injustice, la vengeance, la cruauté; mais une volonté forte, inflexible, un courage calme et généreux.— L'ABBÉ DE LA MENNAIS.

LES PALAIS DES ROIS.

Toutes les pompes malades, Des princes les plus adorables, Ne sont que des belles prisons Fiches d'illustres misérables.

INDIFFERENCE.

Que rien ne nous embarrasse, Et pourquoi tant de larmes? Bonne fortune, ou disgrâce, Elle passe, et nous rassure.

MAINARD.

FELISSON.

LA RÉCIPROCITÉ DE COMMERCE À WASHINGTON.—Nous revenons aujourd'hui sur ce sujet important qui semble intéresser en ce moment tous les journaux de la province. Il y a quelque temps, en parlant du bill de la réciprocité commerciale, qui doit être sous peu discuté dans le congrès américain, nous étions loin de penser que le rédacteur de "La Minerve" viendrait soudainement nous dire d'un air sérieux, "qu'au lieu de produire par

notre fait sur la réciprocité un sillon de lumière aux yeux du peuple, nous n'avions présenté qu'une bougie obscure." Et cependant "La Minerve" voudra bien remarquer que nous n'avions fait qu'exprimer nos craintes en voyant le peu de chance de succès que connaît la passion de ce projet de loi au congrès. Notre intention en disant cela n'était pas de faire voir que ce bill serait désavantageux au Canada; au contraire nous nous dirons que si ce bill passait, il contribuerait beaucoup à établir entre les Américains et les Canadiens cette communion d'idées et de sentiments si nécessaire par les temps qui court pour la prospérité et le bonheur de ces deux peuples.

Comme la "Minerve," nous nous accordons à dire que ce projet ne pourrait manquer de faire ressortir les ressources mortes de la province, d'ajouter grandement à la consommation des marchandises, et d'augmenter les profits du propriétaire et du capitaliste, mais si nous nous sommes appuyés sur ce point, nous nous permettons de faire remarquer à la "Minerve" que le bill de la réciprocité ne pourra passer au congrès que sous de certaines conditions, et ces conditions seront de leur permettre l'usage du St. Laurent pour toute espèce de commerce, et de donner la permission aux classes industrielles du Canada d'acheter le sucre des Américains sans payer de taxes. La proposition ainsi faite par l'union américaine est parfaitement justifiable, mais est-il probable que le ministère canadien consentira à cette proposition du congrès? Jusqu'à présent nous en doutons, et nous espérons que la "Minerve" voudra bien nous éclairer sur ce sujet.

En lisant la "Tribune" de New-York, en date du 19 mars, nous avons vu que M. McLane, l'un des membres du comité de commerce, fit dernièrement un rapport du bill de la réciprocité au congrès, mais lorsqu'il vit qu'une permission n'était pas accordée aux Américains dans ce bill de faire usage du St. Laurent et des canaux pour trafiquer, il le renvoya de nouveau au comité de commerce pour une nouvelle considération. Comme on le sait, MM. Bulwer et Merritt ne sont pas d'opinion de faire de nouveaux amendements à ce bill.— Attendez donc encore avec patience, afin de voir si de nouvelles difficultés ne surgiront pas.

PROCÈS DU DOCTEUR WEBSTER.—Mardi le dix-neuvième jour de mars dernier, a commencé à Boston, le dernier acte du drame sanglant et mystérieux, qui n'a cessé depuis quelques mois d'intéresser le public aux États-Unis et en Canada. Les dispositions, les divers incidents de l'audience, le grand nombre d'amis de l'accusé qui ont entrepris sa défense dans plusieurs feuilles publiques, voire même les moyens de l'accusation et ceux

de la défense, tout cela nous démontre que la plupart des journaux feront de ce célèbre procès, l'un des plus grands drames des temps modernes.— Le mode de publication de notre journal, Le Peuple Travailleur, ne nous permettra peut-être pas de suivre jour par jour cette terrible cause, mais, cependant, nous ferons en sorte de tenir nos lecteurs au courant de toutes les circonstances attachées à ce procès.

En ce moment, d'un bout à l'autre des États-Unis, le procès du docteur Webster est le sujet de toutes les conversations. On s'en occupe dans les boutiques, dans les assemblées publiques, dans les hôtels; partout, enfin, on est porté à s'intéresser à l'issue de ce procès criminel.

Le premier jour de son procès, M. Webster est paru à la barre avec une contenance tranquille et équilibrée.— Un grand nombre de personnes s'étaient rendues de bon-heur à l'audience, déterminées à participer aux émotions qu'allait causer cette sombre affaire. Des mesures furent prises au dehors pour que rien ne vint troubler l'ordre et la solennité des débats.— Vers les onze heures A. M. le juge en chef Stewart recommanda au docteur Webster et à son conseil d'ouvrir la séance. L'avocat général, Mr. J. H. Clifford, assisté de M. George Bennis, est chargé de soutenir l'accusation; MM. Piny Merritt et E. Sotier ont accepté la délicate mission de défenseurs de l'accusé.

Lorsque le greffier de la république demanda au prisonnier s'il était ou non coupable, il a répondu d'un ton ferme et assuré qu'il était nullement coupable du crime dont on l'accusait, mais bien innocent. On a alors procédé à la formation du jury. La défense a reçu six quatorze des noms proposés, et la cour en a écarté dix. Les jurés étant tous assermentés, M. Clifford a pris alors la parole pour formuler l'accusation devant les jurés. Il a posé d'abord comme base de poursuite: 1°. Que le docteur Parkman a été tué. 2°. Qu'il a été tué par le docteur Webster. Sur le premier point, a dit l'avocat général, il sera prouvé que M. Parkman était vivant le vendredi 23 novembre 1849, et qu'on l'a vu pour la dernière fois entrant au collège médical vers deux heures moins dix minutes, dans l'après midi de ce jour, et depuis lors on ne l'a plus revu.

Le dimanche, 25 novembre, les amis du docteur Parkman apprirent pour la première fois du docteur Webster qu'il avait vu le défunt le vendredi entre une et deux heures après midi. Le 30 du même mois, on trouva dans un cabinet d'aisance du collège la partie inférieure du ventre appliquée en terme de médecine, le pelvis et la cuisse droite d'un corps ressemblant à celui du docteur Parkman. Le lendemain soir, on découvrit dans le laboratoire de M. Webster, dans une cuise à thé, une poitrine et une cuise gauche. De plus, on trouva dans un fourneau des fragments d'os, de parcelles d'or et une rangée de dents artificielles. Les dents furent reconnues par M. Keep comme ayant été récemment posées par lui, et le monde qu'il produisit, s'adaptait exactement à une mâchoire recueillie dans les cendres. Tous ces restes avaient été saturés par de fortes préparations chimiques, mais nul fluide préservateur n'eût été injuré dans les veines. Telles sont les circonstances sur lesquelles l'accusation se fonde pour déclarer que le docteur Parkman a péri de mort violente.

Quant à la preuve que le meurtre a été commis par M. Webster, M. Clifford la trouve au point de vue moral qui existait entre la victime et l'accusé.— Webster était fort mal dans ses affaires depuis 1842, époque à laquelle M. Parkman lui prêta une somme de \$400. Ce chiffre s'accrut à tel point, qu'il vint un moment où tout ce que possédait M. Webster, se trouvait engagé à son créancier, y compris ses collections minéralogiques.

En 1849, M. Parkman apprit que les propriétés du docteur Webster étaient hypothéquées ou vendues à son beau-frère, M. Robert S. Shaw, et dès ce moment, il ne cessa de tourmenter son débiteur. La veille de sa disparition, une scène désagréable eut lieu entre eux à ce sujet. Telle est la situation des choses, lorsque le docteur Webster passa chez son créancier, et lui assigna un rendez-vous à une heure où les étudiants ne sont pas au collège. Dans cette même matinée, la personne chargée de ses recettes vint le voir, et lui parla des menaces du docteur Parkman. "Tout cela est arrangé," répondit M. Webster. Ce même jour, l'accusé prétend l'avoir vu et lui avoir payé l'argent qu'il lui devait, mais n'avoir pu obtenir de lui un reçu, tant il était pressé.

Autour de ces faits essentiels, l'accusation groupe tous les incidents que nos lecteurs savent déjà, les grands feux allumés dans son laboratoire, les portes fermées contre son habitude et en même temps ses efforts pour établir que la victime a été vue dans la soirée de vendredi. La lettre écrite par lui à son épouse pour lui recommander de dérober certains papiers à la justice, est également à sa charge, car parmi ces papiers se trouve les deux billets souscrits à l'ordre du docteur Parkman.

Telles sont les preuves bien fortes, quoique purement circonstanciels qui ont été prouvées par l'avocat général Clifford. Plusieurs témoins furent ensuite interrogés; le témoignage donné par le dentiste qui dit reconnaître les dents qu'il a posées au docteur Parkman, a été jusqu'ici la plus forte preuve. Mais attendons avec patience le dénouement de ce grand drame. Le télégraphe électrique doit nous apporter demain soir des nouvelles qui doivent de nouveau intéresser nos lecteurs.

CRIME ÉPOUVANTABLE.— Il y a quelques semaines, comme nous nous trouvions par ailleurs à la petite ville de St. Jean, on nous raconta qu'un homme, dont nous avons oublié le nom, qui avait reçu en donation les biens fonciers et mobiliers d'une personne âgée, mourut qu'il lui

Avis Divers.

J. N. Roy LIQUORISTE. Rue des Allemands, faubourg St. Laurent.

ALMANACH. Chez J. B. ROLLAND et à l'imprimerie de Louis Perrault.

ALMANACH POUR 1850. Chez J. B. ROLLAND et à l'imprimerie de Louis Perrault.

MADAME DESLORRIERS. Place Jacques Cartier, porte de la grande amorce de M. Briaud.

A. MONTREUIL, N. P. FAUBOURG QUÉBEC. 29 janvier 1850.

M. H. TRUBBS, M. D. PETITE RUE ST. JACQUES, Porte voisine de J. A. Labadie, Ecr., Notaire.

T. R. Wragg, AVOCAT, BUREAU, RUE CRAIG, 29 janvier 1850.

DR. GENAND. ENSEIGNEMENT DES RUES LAGAUCHETIÈRE & ALLEMANDS. 29 janvier 1850.

LA LYRE CANADIENNE. CHANSONS, ROMANCES, DUOS, &c., &c., &c. Au bureau de l'AVANTAGE et chez tous les principaux Libraires de Montréal.

HOTEL D'YAMASKA, [YAMASKA HOUSE.] Village de Saint Hyacinthe. LES assignés ont l'honneur de témoigner au public leur reconnaissance.

ADJUGES. Une FACHE égale se trouve depuis quelques semaines chez une personne résidant dans le faubourg Québec.

500 MINOTS BELVIN de blanc à vendre par le soussigné. G. W. WRAGG, 26, rue St. Paul.

75 BOTTAINES BOUTEILLES BITTERS, assorti, à première qualité, à vendre par le soussigné. G. W. WRAGG, 26, rue St. Paul.

LOUIS BETHOURNAY, AVOCAT, BUREAU DE J. U. BEAUDRY, ECUYER, RUE CRAIG, 29 janvier 1850.

REGISTRES DE PAROISSE. L'Évêque a préparé une quantité de REGISTRES pour les paroisses, de différents nombres de feuillets.

HOTEL CANADIEN-FRANÇAIS. J. Dumouchel. INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il a ouvert un HOTEL sur un bon pied.

ED. LAMARCHE, MARCHAND TAILLEUR, RUE LAGAUCHETIÈRE. TIENT constamment un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc.

J. Gally, [RÉCEMMENT ARRIVÉ DE LONDRES.] INFORME les habitants du Canada en général, qu'il a loué une partie du magasin de M. CATELLI.

MARIE MCCLUSKY, TEINTURIER DE LAINE & SOIE, NETTOYEUR DE GARNITURES, 187, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

REMERCIEMENTS. L'Évêque a préparé une quantité de REGISTRES pour les paroisses, de différents nombres de feuillets.

POMPES A FEU. M. LOUIS LEMOINE, MÉCANICIEN DE QUÉBEC. CONSTRUIT des Pompes à Feu portatives de différents DEGRÉS \$10 JUSQU'À \$1000.

PHARMACIE DR. PICAULT. Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, en face de l'Hôtel Danegana.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA Minerve. L'Évêque a préparé une quantité de REGISTRES pour les paroisses, de différents nombres de feuillets.

L'ALBUM LITTÉRAIRE & MUSICAL DE La Minerve. PARAIT tous les mois par livraisons de 24 à 25 pages de matières, au modique prix de 50 par année.

G. GATTELLI, 33, RUE NOTRE-DAME, MANUFACTUREUR DE BUSTES EN PLÂTRE, ET DE Cadres pour Miroirs, Gravures, &c. &c. &c.

T. E. D'ODET D'ORSONNENS, MEDECIN, Rue Saint Louis, Faubourg Saint Louis, Près du Champ-de-Mars, Montréal, 29 janvier 1850.

Z. CHAPELLEAU, RELIEUR & LIBRAIRE, Coins des rues Notre-Dame et St. Vincent. 29 janvier 1850.

CONDITION DU JOURNAL LE PEUPLE TRAVAILLEUR. Pour six mois... Pour un an... GASPARD ROCH-LETTRE & Co. Imprimeurs et propriétaires.